



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prénouvellon, Membrolles,
Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Département de Loir-et-Cher

Arrondissement de BLOIS

Siège : Mairie déléguée de PRÉNOUVELLON 3, rue des Ecoles – 41240 BEAUCE LA ROMAINE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 18 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de PRÉNOUVELLON, sous la présidence de Monsieur Steven YVON, Président du Syndicat.

Date de convocation : 4 mai 2026

Présents titulaires :

- Pour la commune de Beauce la Romaine : Steven YVON, Jérôme SÉJOURNÉ, Lucile SICARD
- Pour la commune de Charsonville : Bruno VIVIER, Géraud CONTANCEAU, Philippine ALLARD

Présents suppléants, votants : Frédéric WINNE, Éric GALLO,

Titulaires excusés : Aurélien PROVOST, Pascal BOURDEL, Lionel CLAUDE

Secrétaire de séance Lucile SICARD

**Délibération n°
2026-19**

**Nombre de
membres :**

En exercice :
9

Qui ont pris part à la
délibération :
8

OBJET : budget supplémentaire 2026

Le Comité Syndical

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2026

Vu la note explicative envoyée en même temps que la convocation

Vu le Compte Financier Unique et l'affectation des résultats voté le 18 mai 2026 avant le vote du Budget Supplémentaire.

Considérant que le Budget Supplémentaire doit être voté en équilibre réel et reprend les affectations de résultats

Le Président présente le Budget Supplémentaire

Délibère

Article 1 : Le Comité Syndical approuve le Budget Supplémentaire 2026 comme suit :



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prénouvellon, Membrolles,
Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Dépenses fonctionnement	BP	BPS	Total BP
011 charges à caractère général	200 491.19	1 090.53	201 581.72
012 charges de personnel	35 500.00	18 000.00	53 500.00
014 atténuations de produits	56 500.00	0.00	56 500.00
65 autres charges de gestions courantes	21 110.00	0.00	21 110.00
66 charges financières	33 000.00	1 700.00	34 700.00
67 charges exceptionnelles	7 000.00	0.00	7 000.00
68 dotations aux amortissements et aux provisions	665.00	0.00	665.00
023 virement à la section d'investissement	0.00	42 273.00	42 273.00
042 dotations aux amortissements	132 693.38	0.00	132 693.38
TOTAUX	486 959.57	63 063.53	550 023.10

Recettes fonctionnement	BP	BPS	Total BP
70 ventes de produits et prestations de services	442 800.00	0.00	442 800.00
75 autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
042 opérations d'ordre de transferts entre section	44 159.57	0.00	44 159.57
002 excédent reporté	0.00	63 063.53	63 063.53
TOTAUX	486 959.57	63 063.53	550 023.10

Dépenses investissement	RAR	BP	BPS	Total BP
20 immobilisations incorporelles		0.00	20 000.00	20 000.00
21 immobilisations corporelles		0.00		
23 immobilisations en cours	103 800.00	210 358.03	136 028.38	450 186.41
16 emprunts et dettes		458 596.38	- 385 596.38	73 000.00
040 opérations d'ordre entre sections		44 159.57	0.00	44 159.57
TOTAUX	103 800.00	713 113.98	- 229 568.00	587 345.98

Recettes investissement	RAR	BP	BPS	Total BP
13 subventions d'investissement	44 220.60	0.00	0.00	44 220.60
16 emprunts et dettes		640 000.00	- 640 000.00	0.00
021 virement de la section de fonctionnement		0.00	42 273.00	42 273.00
040 opération d'ordre entre sections		132 693.38	0.00	132 693.38
001 excédent reporté		0.00	368 159.00	368 159.00
TOTAUX	44 220.60	772 693.38	- 229 568.00	587 345.98



Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de Prérouvillon, Membrolles,
Tripleville, Charsonville, Verdes, Ouzouer le Marché

Article 2 : Vote : pour : 8 contre : 0 abstention : 0

La secrétaire de séance

Le Président